



Héritier & C^{ie} SA
Construction
Rte de la Drague 41
CH – 1950 Sion

CHARTRE D'ENTREPRISE Politique

DOC M1.1.4

page : 1/1

édition : V2

Après avoir obtenu, en 1998, la certification en ISO 9001, la direction a décidé d'y intégrer une politique environnementale selon la norme ISO 14001.

L'objectif vise à équilibrer, par une analyse des risques et des opportunités, les besoins de l'entreprise avec la protection de l'environnement, la prévention de la pollution et la sécurité.

Qualité :

Se maintenir au plus haut niveau de la technique de la construction, par une formation des collaborateurs adaptée aux besoins et aux nécessités de l'entreprise dans les secteurs spécialisés, tout en mettant à disposition du matériel, des machines et des véhicules performants.
Qualité optimale dans la réalisation du travail, le respect des délais et la fiabilité des prix, tout ceci dans le but de satisfaire au maximum sa clientèle ainsi que les autres parties prenantes.

Environnement :

Pratiquer une politique environnementale durable en fixant des objectifs dans le respect des conformités légales en vigueur et des exigences de l'entreprise.
Etablir un programme d'amélioration continue mesurable.
Informers, former et responsabiliser ses employés.

Sécurité et Santé :

Analyser les risques afin de mettre en place des mesures préventives.
Informers et proposer une formation continue de ses employés.

Cette politique constitue la charte de l'entreprise. Cette politique est à la disposition de ses employés ; communiquée et expliquée aux CE par la direction, ces derniers serviront de vecteurs de communication.

En 2013, l'entreprise a élaboré une charte sécurité et environnement ratifiée par l'ensemble de ses employés, de même que par les intervenants externes et sous-traitants. Elle a réédité sa charte en 2016 en intégrant les dispositions légales.

Elle est également diffusée à ses partenaires et disponible sur le site web www.heritier-sa.ch

Gaëtan LUYET

René LUYET

Gersende LUYET